

*Questions orales*

**M. Lang:** Quand j'ai parlé de la participation éventuelle du gouvernement, monsieur l'Orateur, il était, bien sûr, tout à fait clair que je voulais parler de la possibilité de subventions soit pour acheter des avions soit pour assurer le service régulier. Je ne préciserai pas que l'un est nécessairement meilleur que l'autre. Je ne dirais même pas que l'un ou l'autre soit nécessaire en fait. Nous en sommes actuellement à déterminer si une telle aide s'impose, ou plutôt si l'exploitation rationnelle des appareils grâce à un bon agencement des liaisons aériennes ne pourrait pas régler tous les problèmes. Voilà sur quoi portent actuellement nos entretiens.

## LA DEMANDE DE SUBVENTION D'EASTERN PACIFIC AIRWAYS

**M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Transports. Le ministre dirait-il à la Chambre si Eastern Provincial Airways a récemment demandé au ministère des subventions d'exploitation accrues? Si oui, ces subventions serviront-elles à améliorer le service à l'intérieur des provinces de l'Atlantique, ce à quoi le député faisait allusion dans sa question?

● (1442)

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, au cours de nos récents entretiens, les lignes aériennes, y compris la compagnie EPA, ont indiqué quels étaient leurs besoins. Nous sommes en train d'analyser certains de ces besoins. On pourrait dire qu'en réalité les lignes aériennes ont demandé une augmentation, mais nous tenons à vérifier l'ensemble des besoins et à déterminer combien de liaisons sont en cause.

Pour répondre à la question posée plus tôt, je signale que, même s'il est question de liaisons précises, je ne veux pas en parler aujourd'hui parce que dans de telles situations, les compagnies aériennes présentent souvent en même temps des demandes à la Commission canadienne des transports.

\* \* \*

## LA SÉCURITÉ SOCIALE

## LA DEMANDE D'AUGMENTATION DES PRESTATIONS DE VIEILLESSE

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Cela ne l'étonnera probablement pas d'entendre que ma question découle du rapport sur l'insécurité des personnes âgées qui a été publié il y a quelque temps par le conseil de planification sociale du grand Toronto. Ce rapport souligne qu'un très grand nombre de personnes âgées vivent en deçà du seuil de la pauvreté.

Vu la façon dont le rapport insiste sur le fait que le gouvernement n'a pas encore reconnu pleinement que la plupart des personnes âgées se contentent des pensions qu'elles reçoivent pour vivre et non d'autres sources de revenu, comme le pense le gouvernement et vu que la Chambre siègera, semble-t-il, encore quelque temps et entreprendra des travaux importants, l'honorable représentante peut-elle dire ce que le gouvernement fera pour rectifier cette grave situation?

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, c'est une question bien embarrassante pour un lundi après-midi. Si les députés acceptaient qu'on réduise les frais des autres programmes de mon ministère d'environ 630 millions de dollars, nous pourrions établir un programme de supplément de revenu pour les personnes âgées de 60 à 65 ans qui en ont besoin. Mais personne ne voudra une chose pareille. Si je réponds cela, c'est pour montrer que nous voudrions tous établir des programmes pour répondre à ce besoin, mais que nous ne sommes pas prêts à le faire dans la situation économique actuelle.

En outre, j'aimerais mentionner toutes les recherches qui sont effectuées actuellement et les études que l'on pourrait mener pour réorganiser les dispositions actuelles à l'égard des personnes âgées, comme l'exemption d'impôt spéciale. J'aimerais beaucoup connaître les opinions de l'opposition à cet égard.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'ai pris note de la déclaration du ministre selon laquelle on pourrait trouver l'argent voulu en proposant des réductions de programmes dans d'autres domaines. Je puis lui dire qu'il serait très souhaitable de réduire certains budgets, notamment dans d'autres ministères.

**M. Gillies:** Nommez-les.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** La Défense nationale.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Comme le ministre a dit qu'on étudiait la possibilité de remodeler certaines mesures fiscales telles que les crédits d'impôt, puis-je lui demander si l'on cherchera vraiment à faire quelque chose à cet égard au Parlement, étant donné que ce ne sont pas seulement les personnes de 60 à 65 ans dont elle a parlé qui éprouvent des difficultés, mais toutes les personnes âgées et surtout les femmes seules.

**Mlle Bégin:** Monsieur l'Orateur, le député le sait bien, les questions concernant les changements à apporter à la politique fiscale doivent être adressées au ministre des Finances. Il est également au courant parce que j'en ai informé plusieurs fois la Chambre, des recherches effectuées dans mon ministère en vue d'étudier tous les moyens d'établir un programme de redistribution et de supplément du revenu. Cela rejoint également les mesures fiscales à l'intention des personnes âgées.

\* \* \*

## LES FINANCES

## LES DISCUSSIONS AVEC LE QUÉBEC CONCERNANT LA TAXE DE VENTE

**Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Au cours de sa conférence de presse la semaine dernière, le premier ministre a déclaré qu'il serait prêt à rencontrer le premier ministre de la province de Québec pour tâcher de trouver une solution au problème de la taxe de vente, pourvu que le gouvernement du Québec fasse une proposition.